

Conférence de presse sur les véhicules gaz 28 février 2022 - Savigneux

1. Réseaux sociaux

🔗 Publication par la Régie sur ses pages réseaux sociaux + site internet

Transports de l'Ain
28 février, 20:03 · 🌐

Ce lundi 28 février 2022, M. Alexandre Nanchi, Conseiller Régional et Président de la Régie Des Transports de l'Ain et M. Emmanuel BOIVIN, Directeur Général ont présenté les 12 nouveaux véhicules gaz, sur le centre d'exploitation de Savigneux.

Ces véhicules circuleront sur certains services scolaires et sur les lignes régulières régionales 119 Bourg-en-Bresse > Villefranche-sur-Saône et 184 Trévoux > Neuville.

Ils étaient accompagnés de MM. Frédéric VALLOS (VP Environnement & maire de St Didier-de-Formans) ; Richard SIMMINI (VP Mobilités Durables) ; Gilles GARNIER (Maire de Savigneux) ; MARC PECHOUX (Président CCDSV) que nous remercions grandement de leur présence.

Merci également à M. Jérôme NAVARRO (commercial IVECO France) pour la qualité de ses explications techniques.

D'ici la fin de l'année 2022, 17 % du parc d'autocars de la Régie sera en énergies renouvelables.

Nous avons profité de cet événement pour présenter le nouveau système LOD assurant la désinfection qui pour la première fois en France est testé à bord d'un véhicule de transport en commun.

La Régie expérimente pour le compte de la Région Auvergne Rhône Alpes, ce dispositif révolutionnaire de purification et de désinfection de l'air à l'intérieur des autocars, en partenariat avec la société LOD PROTECT.

Transports de l'Ain
02 mars

📺 Découvrez l'interview d'Emmanuel BOIVIN, Directeur Général de la Régie Des Transports de l'Ain, à propos des nouveaux véhicules gaz et de la transition énergétique dans laquelle s'inscrit l'entreprise 🌱



ULTIMEDIA.COM

12 autocars au gaz à la régie des Transports de l'Ain
Régie des transports de l'Ain - Mise en service de 12 autocars fonct...



Publication par Alexandre Nanchi sur Facebook



Alexandre Nanchi est avec Marc Pechoux et Richard Simmini à Savigneux.

9 h · 🌐

#bus #gaznaturel

Conférence de presse pour accueillir les 12 bus au gaz naturel qui remplacent autant de véhicules diesel au Transports de l'Ain

Nouvelle étape vers la sortie complète du diesel conformément à notre engagement politique avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Agence de Savigneux pour assurer les lignes inter-urbaines au services des habitants

#écologiepositive

#developpementdurable



Publication par Marc Pechoux (président CCDSV) sur Facebook



Marc Pechoux

34 min · 🌐

J'ai eu le plaisir d'assister à la mise en service de ces 12 bus au gaz.

Une belle initiative de la RDTA dans le cadre de la politique de transition énergétique de la région AURA



2. Presse papier

🔗 Le Progrès – 01/03/2022

SAVIGNEUX

Ces bus de la régie des transports de l'Ain qui vont rouler à l'hydrogène

Lundi matin 28 février, les maires de Savigneux, Saint-Didier-de-Formans, Trévoux (président de la CCDSV) ainsi qu'Alexandre Nanchi, conseiller régional président de la régie, et Mr Boivin, directeur de l'entreprise, ont assisté à la présentation des onze autocars standards Iveco crossway (61 places) et du minicar Iveco Daily (22 places), après l'essai concluant sur la ligne 119, à l'agence de Savigneux.

Le fonctionnement se fera sur les lignes suivantes :

- 119 : Villefranche-sur-Saône/Bourg-en-Bresse ;
- 184 : Trévoux/Neuville-sur-Saône ;
- 185 : Villefranche-sur-Saône/Trévoux ;
- Services scolaires ;

C'est un engagement fort pour sortir au plus vite du diesel, qui est devenu un enjeu stratégique pour le développement des « mobilités propres » pour les collectivités et les opérateurs de transport sous la tutelle de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Une autonomie d'environ 600 km

Les formations des conducteurs, dont le poste de conduite est pratiquement identique, ont apprécié ce nouveau matériel avec les nouvelles consignes de prévention et, aussi, la sécurité des utilisateurs. L'autonomie se-



Les nouveaux bus ont été présentés ce lundi 28 février au centre d'exploitation de Savigneux. Photo Progrès/Laurent THEVENOT

ra d'environ 600 km et la mise en place de structures nouvelles à l'atelier de maintenance de Bourg-en-Bresse ainsi que les interventions sur le système des bouteilles de gaz par Bernard Trucks, à Arnas.

Un nouveau système de purification et de désinfection (Lod'Air de la société Lod Protect à Dardilly) à l'intérieur des autocars, certifié et approuvé par l'organisme d'accréditation Cofrac, sera bientôt adapté sur les véhicules de la régie, dès que le test sera concluant.

17 % du parc d'autocars de la régie sera en énergies renouvelables fin 2022

La régie des transports de l'Ain,

c'est aujourd'hui 9 centres dans le département, 538 véhicules 594 salariés et 8 millions de km commerciaux parcourus.

Fin 2022, 17 % du parc d'autocars de la régie sera en énergies renouvelables avec 8 véhicules en bio-carburant (ligne Y22) et 21 du site de Valserhône.

De nouvelles expérimentations sont prévues fin 2022 et début 2023 sur les lignes du réseau urbain Valserhône Mobival's, avec un bus électrique et aussi un véhicule léger électrique pour un transport adapté ainsi que le projet du bus à hydrogène par la région pour Trévoux/Lyon.

De notre correspondant
Michel GIRARD

SAVIGNEUX

Ces bus de la Régie des transports de l'Ain qui vont rouler au gaz, pas à... l'hydrogène



Mise en service d'autocars au gaz par la Régie des transports de l'Ain. Photo Progrès/Laurent THEVENOT

Lundi matin 28 février, les maires de Savigneux, Saint-Didier-de-Formans, Trévoux ainsi qu'Alexandre Nanchi, conseiller régional président de la régie, et M. Boivin, directeur de l'entreprise, ont assisté à la présentation des onze autocars standards Iveco crossway (61 places) et du minicar Iveco Daily (22 places), après l'essai concluant sur la ligne 119, à l'agence de Savigneux. Une coquille s'est glissée dans le titre de notre article : ces bus roulent au gaz, pas à l'hydrogène. L'autonomie sera d'environ 600 km.

La RDTA se met au vert - par [Joséphine Jossormoz](#) | 2 Mar 2022



La Régie des transports de l'Ain se tourne vers les énergies vertes. Elle a mis en circulation douze nouveaux cars fonctionnant tous au gaz.

La Régie départementale des transports de l'Ain (RDTA) se lance dans les véhicules roulant au gaz. Après un premier essai réalisé sur le site de Savigneux en 2020, RDTA a mis en circulation ce lundi 28 février à Savigneux, pas moins de 12 cars fonctionnant grâce à cette énergie. *« Désormais, dès que nous renouvelons notre parc, nous commandons directement des poids lourds axés sur la transition énergétique. Cette fois, ils sont au gaz, mais nous avons également du bio carburant qui va arriver et nous menons une réflexion sur l'hydrogène avec un test début 2023. Notre politique d'investissement est vraiment liée à cet aspect environnemental. C'est désormais notre fil conducteur ! »* commente Emmanuel Boivin, directeur général de la Régie des Transports de l'Ain. D'ailleurs, l'entreprise ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. D'ici à fin mars, huit véhicules au biocarburant vont remplacer ceux au diesel sur la ligne de Bellegarde à Annecy. D'ici à la fin de l'année, les 21 autocars restants seront rétrofités pour bénéficier à leur tour de cet approvisionnement vertueux. Fin 2022, sur les 240 véhicules poids lourds que compte la RDTA, 17 % devraient fonctionner grâce aux énergies vertes. Un exemple régional.

Un investissement coûteux

L'investissement pèse lourd dans le budget. *« Pour des cars au gaz, on compte un surcoût de 80 à 100 000 €, alors que le prix de base s'élève déjà à 180 000 €, le tout sur un budget annuel de 35 millions d'euros. »* Cette ressource nécessite également la prise en compte de l'emplacement des stations gaz encore peu nombreuses. Aussi, les lignes seront situées à proximité de Villefranche, qui possède une station, comme celles de Villefranche à Bourg-en-Bresse ou de Villefranche à Trévoux. D'ici à la fin 2023, la régie espère implanter sur son site une station gaz pour faciliter les rotations.

Une innovation technique

L'un des bus démarre également une phase de tests pour le système Lod'Air de la société Lod Protect implantée à Dardilly. L'innovation, installée pour la première fois dans un car, permet de purifier l'air du véhicule, le tout, sans filtre. *« Nous avons pu tester en laboratoire notre technologie. Elle a détruit en seulement une vingtaine de minutes 99 % du virus de la Covid-19 actif »,* se réjouit Olivier Moyen, président et fondateur de Lod Protect.

12 bus au gaz en service dans l'Ain à compter du 28 février



CIRCULATION

Le conseil d'administration des transports de l'Ain a validé la mise en service de 12 véhicules au gaz sur les lignes du réseau Cars Région Ain suivantes: Ligne 119 - Villefranche-sur-Saône/Bourg-en-Bresse,
- Ligne 184 T Trévoux/Neuville-sur-Saône, - Ligne 185 Villefranche-sur-Saône/Trévoux/Villefranche-sur-Saône et les services scolaires desservant les communes de la communauté Dombes Saône Vallée. Le réseau de distribution GNV dans le département de l'Ain est encore peu dense. Le seul ravitaillement se situe à Villefranche-sur-Saône, ce qui nécessite de prévoir un dispositif d'exploitation en mode dégradé en cas d'indisponibilité de la station. Une station gaz est à l'étude sur le site de Savigneux et pourrait voir le jour en 2023. 17% du parc d'autocars sera en énergies renouvelables pour la fin 2022. D'ici fin mars 2022, 8 véhicules HVO* 100 vont remplacer les véhicules diesel sur la ligne Y 22 Bellegarde/Annecy du réseau cars Haute-Savoie

12 bus au gaz desservent les lignes de l'Ain. Le directeur des transports de l'Ain, M. Boivin présente le projet. Alain Dufour

au départ de l'agence Valserhône. Fin septembre, l'ensemble des véhicules du site Valserhône sera HVO avec le retrofit des 21 véhicules diesel restant. Le retrofit signifie que les véhicules diesels actuels pourront être adaptés pour fonctionner à ce nouveau type de carburant. Parmi les nouvelles expérimentations prévues fin 2022, test d'un bus électrique sur les lignes urbaines de Valserhône en septembre, expérimentation d'un véhicule léger électrique sur le service du transport adapté et mise à disposition d'un bus à hydrogène par la Région début 2023. Le coût d'acquisition du véhicule est 15 à 20% plus élevé qu'un véhicule diesel : environ 200 000 €. Avec les contraintes actuelles, il faut rajouter par bus près de 100 000€ avec le surcoût d'exploitation.

*** HVO : huile végétale hydrotraitée**